



LYCEE LA MARTINIÈRE  
MONPLAISIR

LYCEE POLYVALENT  
REGIONAL

LYCEE SCIENTIFIQUE  
ET  
TECHNOLOGIQUE  
INDUSTRIEL



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## Taxe D'apprentissage

La **M**artinière  
Monplaisir

[WWW.AC-LYON.FR](http://WWW.AC-LYON.FR)

## Le lycée La MARTINIÈRE MONPLAISIR ...

Depuis 1826, La Martinière, école lyonnaise de renom, assure la promotion de l'enseignement technique.

Aujourd'hui, le lycée La MARTINIÈRE MONPLAISIR est le seul lycée de France à posséder l'ensemble des classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles d'ingénieurs (Polytechnique, Ecole Normale Supérieure, Mines, Ponts, Télécommunications, ENSAM ...) avec

❖ 750 étudiants

et, dans les autres formations, il a la responsabilité de

❖ 350 étudiants en Brevet de Technicien Supérieur (Bâtiment - Etudes et Economie de la Construction - Fluides Energies Environnements - Géomètre Topographe - Travaux Publics ...) par la voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage (formations de **niveau III**).

❖ 850 élèves préparant un baccalauréat scientifique ou un baccalauréat Sciences et Technologies Industrielles (formation de **niveau IV**) en Génie Civil, Electrotechnique, Energétique, Mécanique.

❖ 300 personnes sont au service de ces élèves et étudiants dont 200 professeurs,

❖ 350 salariés d'entreprises ou demandeurs d'emploi bénéficient chaque année de formations le plus souvent spécifiques ou à parcours individualisé, en Formation Continue.

### ● Pourquoi verser la taxe d'apprentissage au lycée La MARTINIÈRE MONPLAISIR ?

La taxe d'apprentissage est un impôt dont vous pouvez vous libérer par un versement à notre établissement, qui est, en effet, habilité à percevoir la participation des employeurs au financement des premières formations technologiques et professionnelles.

Attribuer votre taxe d'apprentissage au lycée La MARTINIÈRE MONPLAISIR, c'est :

- devenir un partenaire privilégié du lycée,
- vous impliquer dans la formation des jeunes qui ont fait le choix d'un enseignement scientifique et technique,
- favoriser leur insertion professionnelle en nous aidant à développer et à adapter les enseignements aux attentes des entreprises.

La taxe d'apprentissage représente environ 65% du budget de l'enseignement technologique ; nous comptons donc sur votre appui.

# La taxe d'apprentissage

## ● Que pouvez-vous verser au lycée La MARTINIÈRE MONPLAISIR ?

La taxe brute représente 0,68 % de la masse salariale brute.

Le montant de la taxe correspondant au barème (soit 23 % de la taxe brute), est distribuable aux établissements de formation agréés.

Le lycée La MARTINIÈRE MONPLAISIR est habilité à recevoir des versements au titre de la catégorie :

A : formations de niveau V et IV : 65 % du barème,

*ATTENTION : Le lycée La MARTINIÈRE MONPLAISIR n'est pas habilité à recevoir le quota d'apprentissage.*

## ● Comment verser au lycée La MARTINIÈRE MONPLAISIR ?

UNIQUEMENT PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UN ORGANISME COLLECTEUR

Indiquez très clairement à cet organisme d'affecter en votre nom au lycée La MARTINIÈRE MONPLAISIR le montant de la catégorie A :

ou remplissez les cases prévues à cet effet sur l'imprimé de l'organisme collecteur, suivant exemple ci-dessous :

### VOS EVENTUELS DESIRS D'AFFECTION

Nom école	Adresse	QUOTA	A
Lycée La Martinière Monplaisir	41 rue Antoine Lumière 69372 LYON CEDEX 08	NON	<b>oui</b>

## ● Pour être exonéré des sommes versées

Présentez à votre Recette des Impôts les reçus libératoires qui vous auront été adressés par l'organisme collecteur.  
**ATTENTION : Les versements effectués directement au Trésor Public ne sont en aucun cas redistribués aux établissements d'enseignement.**

Afin de bien préciser nos habilitations et nos coordonnées à l'organisme collecteur, nous vous remercions de joindre le présent feuillet à l'imprimé de déclaration que vous lui retournerez.



Pour tout renseignement :

- ❖ **SERVICE INTENDANCE :** **04 78 78 31 04**
- ❖ **DIRECTEUR DELEGUE AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES:** **04 78 78 31 17**

❖ **Site web :** [www.lamartinieremonplaisir.org](http://www.lamartinieremonplaisir.org)



La **M**artinrière  
Monplaisir

Lycée La Martinière Monplaisir  
41 , rue Antoine Lumière 69372 LYON Cedex 08  
Tél : 04 78 78 31 00 Fax : 04 78 77 97 69  
Site web : <http://www.lamartinieremonplaisir.org>

académie  
Lyon 

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

